

## ACTUALITÉS

Histoire(s) vraie(s) :  
racontez votre  
confinement  
Le Conseil des sages  
recrute, rejoignez-le

## VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des  
associations verroises

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Et si on parlait  
développement durable ?



FOVeA, magazine d'information | [verrieresenanjou.fr](http://verrieresenanjou.fr)

N° 15 | juillet-août 2020

TOUS LES JEUDIS  
DU 23 JUILLET  
AU 20 AOÛT  
DE 17H-20H

VERRIÈRES  
EN ÉTÉ

1 JOUR,  
1 QUARTIER !



ZOOM

LES ANIMATIONS ESTIVALES 2020

 **VERRIÈRES**  
en Anjou

# SOMMAIRE



## 4-7 ..... **ACTUALITÉS**

Histoire(s) vraie(s) : racontez votre confinement  
Enquêtes publiques : ZAC des Dolantines  
Solidarité et fraternité au moment du confinement  
La bibliothèque retrouve son public  
Le Conseil des sages recrute, rejoignez-le

## 8-11 ..... **ZOOM**

Les animations estivales

## 13-16 ..... **ÉLECTIONS MUNICIPALES**

Continuer l'action!



## 17 ..... **VIE ÉCONOMIQUE**

Passez à l'action, les recrutements se poursuivent

## 18-19 ..... **CADRE DE VIE**

Du 17 mars au 10 mai, la nature n'était pas confinée  
Des nouvelles de votre cadre de vie

## 20-21 ..... **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Et si on parlait développement durable ?

## 23-25 ..... **VIE ASSOCIATIVE**

Des nouvelles des associations verroises

## 26 ..... **TRAVAUX**

La sécurité au cœur des travaux

## 28 ..... **INFORMATION CORONAVIRUS**

Les gestes barrières : la priorité pour lutter contre le coronavirus



## ÉDITO



François Gernigon (au centre) maire de Verrières en Anjou, entouré de Geneviève Stall, maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou et Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles les Vignes après le Conseil d'installation du nouveau Conseil municipal, mardi 26 mai.

## Doucement, la vie reprend !

Chères Verroises, chers Verrois

Tout d'abord, nous souhaitons vous exprimer nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars dernier. Aujourd'hui, avec l'équipe qui nous entoure, nous allons présider aux destinées de la commune pour les six prochaines années et mettre en place le programme que nous vous avons présenté. Dans ce nouveau numéro de votre magazine municipal « FOVeA », vous allez découvrir les noms et fonctions des élus.

Votre adhésion à notre projet, que nous devons maintenant appliquer et financer, c'est là tout le travail et l'investissement que nous vous devons, avec l'ensemble des services municipaux.

Mais vous le savez, ce mandat a débuté dans un contexte tout à fait exceptionnel et inédit.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 que nous traversons depuis maintenant 3 mois aura des conséquences sur notre quotidien à tous, et probablement pendant de longs mois encore.

Dès le 17 mars, la solidarité s'est mise en place à Verrières en Anjou pour aider les Verrois les plus en difficultés, mais également pour soutenir ceux qui se trouvaient « en première ligne », ainsi que nos entreprises et nos associations, afin que cette crise ait le moins de répercussions possibles sur notre vie quotidienne.

Nous remercions ici tout ceux qui ont par leurs actions, démontré que l'entraide et la solidarité ne sont pas des vains mots sur notre territoire. Je pense ici aux 25 couturières qui ont confectionné des masques en tissus et aux personnes qui ont mis leur compétence dans la fabrication des visières avec leur imprimante 3D, dès le confinement, en attendant la livraison des masques chirurgicaux que nous avons commandés devant l'urgence. J'espère que la solidarité qui s'est mise en place naturellement dans les quartiers, notamment entre voisins se perpétuera dans les mois qui viennent. Soyez assurés que toutes nos équipes, personnel communal et élus, restent plus que jamais mobilisés pour être à vos côtés et faire en sorte que nous reprenions le cours de notre vie quotidienne, en préservant la sécurité de tous. Les agents du CCAS ainsi que ceux de la résidence autonomie « les Blés d'or » ont œuvré sans compter et continuent à déployer leurs efforts afin d'apporter toute l'aide nécessaire aux habitants et résidents.

Ce nouveau numéro marque le départ de cette nouvelle vie. Et nous vous attendons nombreux pour participer aux différentes activités, sportives ou de loisirs que nous vous proposons tout au long de l'été, sans oublier le Château à motte qui vous accueille à nouveau depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Nous souhaitons début septembre, si la situation sanitaire le permet, et avec le respect de toutes les mesures barrières, organiser le forum des associations. Ce sera l'occasion de nous rencontrer et de relancer la vie associative chère à notre commune.

Bel été à toutes et à tous

François Gernigon  
maire de Verrières  
en Anjou

Geneviève Stall,  
maire délégué  
de Saint Sylvain  
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,  
maire délégué  
de Pellouailles les  
Vignes

## MAIRIES



Place de la mairie  
**Saint Sylvain d'Anjou**



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale  
**Pellouailles les Vignes**



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18



## EN BREF

**Fermetures estivales**

Cet été, la mairie déléguée de Pellouailles les Vignes sera fermée les samedis et la mairie déléguée de Saint Sylvain d'Anjou les lundis après-midi du 11 juillet au 22 août inclus. Les horaires restent identiques les autres jours. L'agence postale sera fermée du 13 juillet au 1<sup>er</sup> août inclus et samedi 8 août.

**Recensement**

Tout jeune Français de 16 ans révolu doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de son anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, auprès de la mairie de son lieu de domicile, il reçoit une attestation de recensement. Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, inscription au permis de conduire). Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

**Transport solidaire**

Le service de transport solidaire, qui était en pause pendant la durée du confinement, est de nouveau actif, mais limité aux seuls déplacements indispensables (rdv médicaux principalement). Les déplacements se font sur la base du volontariat des bénévoles, et en respectant des précautions strictes.

Contact CCAS : 02 41 93 85 03

**Histoire(s) vraie(s) : racontez votre confinement**

Vous avez 10, 20, 30 ou 100 ans et encore plus. La période que nous venons de vivre a été tout à fait particulière, inédite et exceptionnelle. Et si vous racontiez cette expérience historique à celle, ou celui, qui aura votre âge en 2070 !

Vous avez envie de partager votre vécu, de confier vos anecdotes et pourquoi pas livrer vos réflexions ou donner des conseils ? Tout ceci pour participer à

l'histoire de Verrières en Anjou, qui sera (re)découverte et lue dans 50 ans. Exprimez-vous sur papier, par des mots ou des dessins, indiquez simplement votre prénom et votre âge et déposez vos témoignages dans les mairies avant le 15 septembre prochain. Ils seront tous enfermés dans un coffre qui sera scellé lors de la journée citoyenne. Rendez-vous en septembre 2070 pour son ouverture !

**Enquêtes publiques relatives à l'achèvement de l'urbanisation ZAC des Dolantines à Verrières en Anjou**

Depuis le 30 juin, et jusqu'au 31 juillet, des enquêtes publiques sont ouvertes à la mairie de Verrières en Anjou, désignée siège des enquêtes. En application de l'arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2020 n°111 du 9 juin 2020, ces enquêtes publiques portent sur la demande de déclaration d'utilité publique et parcellaire du projet d'achèvement de l'urbanisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Dolantines sur le territoire de la commune de Verrières en Anjou, présentée par Anjou Loire Territoire (ALTER Cités).

Les dossiers sont consultables en mairie, en Préfecture ou sur les sites internet de la mairie, [verrieresenanjou.fr](http://verrieresenanjou.fr) et de la préfecture, [maine-et-loire.gouv.fr](http://maine-et-loire.gouv.fr).

Madame Annick Collot, retraitée de la fonction publique, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales lors des permanences et sera présente, en mairie :

- Mardi 30 juin de 9h à 12h
- Mardi 21 juillet de 9h à 12h
- Vendredi 31 juillet de 14h à 17h.

## LE MOT DE L'ÉLU



*« La relation avec les usagers marque l'ensemble des moments d'une vie avec la planification des mariages sur les deux mairies et les actes d'État Civil (naissances, reconnaissances de paternité, pacs, mariages, décès...). Nous avons également pour projet la mise en place d'un outil de numérisation qui permettra de retrouver les personnes inhumées dans les deux cimetières communaux, la création d'un parking sur le nouveau cimetière de Saint Sylvain d'Anjou et toujours le suivi des concessions. Ma délégation englobe également le devoir de mémoire et nous continuerons à aider les associations patriotiques, avec un appui particulier pour le centenaire de l'UNC de Saint Sylvain d'Anjou en 2021 et nous les assisterons dans les diverses commémorations. »*

Henri Bougué, adjoint au maire, en charge de la relation aux usagers



# Solidarité et fraternité au moment du confinement

**Le 17 mars dernier, la France, et donc Verrières en Anjou était placée en confinement. Une situation inédite et extraordinaire pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Une période délicate à vivre pour certains d'entre vous. Mais la solidarité a joué à plein.**

Les trois mois qui viennent de s'écouler ont, une nouvelle fois, démontré que la solidarité n'est pas un vain mot pour les Verrois. Que ce soient les services municipaux, les bénévoles, les entreprises ou les associations, tous ont œuvré pour aider les plus démunis ou isolés, les personnels soignants, les employés des supermarchés, les forces de l'ordre ou les personnels chargés de la collecte sélective pour n'en citer que quelques-uns.

Les services municipaux ont organisé la continuité de l'activité : présence du personnel à la résidence autonomie des Blés d'Or et liens hebdomadaires avec les personnes isolées par le CCAS, accueil téléphonique avec horaires élargis, accueil des enfants de personnels prioritaires dans les écoles, présence du personnel des services techniques, mise en place dans l'urgence du télétravail.

Les bénévoles se sont mobilisés pour la confection de masques en tissu et des entreprises ont permis la fabrication de visièrre grâce à des imprimantes 3D, distribués aux différentes structures ou établissement communaux.

Catherine Aubry, adjointe à l'action sociale tient particulièrement à remercier « l'ensemble des bénévoles de la réserve communale et tous les bénévoles de la commune pour leur implication et leurs actions, sans oublier l'association Solidarité Main Tendue pour avoir maintenu ses distributions de colis alimentaires pendant la période de confinement. »

Avec le déconfinement, à partir du 11 mai, les services municipaux ont, petit à petit repris leur activité, les équipements sportifs sont de nouveau accessibles, ainsi que les bars et restaurants. La commune a acheté des masques en tissu et les a distribués aux Verrois. La sécurité et le respect des règles sanitaires restent la priorité, les points d'accueil ont été aménagés et le port du masque y est obligatoire. Une situation qui évolue, en réaction aux différentes annonces gouvernementales pour permettre un retour (presque) normal, avec, par exemple, la réouverture du Château à motte le 1<sup>er</sup> juillet.

## À NOTER

AFIN D'ÊTRE COMPLET,  
VOUS RETROUVEREZ D'AUTRES  
«MOT DE L'ÉLU», DANS LES PROCHAINS  
NUMÉROS DU FOVEA.

## LE MOT DE L'ÉLUE



*« Nous allons poursuivre les actions engagées en matière de sécurité civile et de protection des personnes, et exploiter notre retour d'expériences des actions menées pendant la période de confinement. Il s'agira également de développer et de mettre à la portée de tous des actions de sensibilisation à la sécurité civile et routière. Nous renforcerons nos actions en terme de sécurité communale, la sécurité des biens et des personnes, des établissements et des bâtiments communaux.*

Mélanie Renou, conseillère municipale déléguée, en charge de la prévention et la protection des personnes



Distribution des masques en tissu, achetés par la commune, aux Verrois, samedi 9 et dimanche 10 mai.

EN BREF

**Prochain Conseil municipal**

Le prochain Conseil municipal aura lieu mardi 7 juillet, salle du Roi René à 20h30. Attention, en raison de la crise sanitaire actuelle, cette séance sera ouverte à un public restreint, jauge de 30 personnes maximum. Le port du masque est préconisé pour le public.



**Verrières a une page Facebook**

Commune de Verrières en Anjou, voilà le nom de la page Facebook officielle de la commune. Bons plans, infos, dernières minutes, voilà un nouveau support de communication à destination des Verrois. N'hésitez pas à liker et partager !



**Contre le moustique tigre, bâchez, videz, couvrez**

Pour lutter contre le moustique tigre, un mot d'ordre, le priver d'eau.  
 Chez vous, ayez les bons réflexes et :  
 - couvrez de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti insectes fin les réserves d'eau de pluie,  
 - videz une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau ;  
 - rangez à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets,  
 - curez pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille...

La bibliothèque retrouve son public

**Depuis le 30 juin, la bibliothèque Maison rouge, après plusieurs semaines de « lectures à emporter », est à nouveau ouverte au public. Mais attention, pour pouvoir y entrer, quelques consignes sont à respecter.**



« À partir du 30 juin, la bibliothèque ouvre au public ! » Voilà le cri du cœur de Valérie et Solenn, les bibliothécaires verroises. La sécurité et le respect des règles sanitaires sont au cœur de cette réouverture avec le passage des mains à la solution hydroalcoolique à l'entrée de la bibliothèque, le port du masque obligatoire, la circulation en sens unique, 10 personnes maximum en même temps et l'impossibilité de s'asseoir pour feuilleter un livre ou consulter un ordinateur.

En raison de la période estivale, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, les conditions de prêts seront doublées, en quantité et en durée. La bibliothèque sera fermée les 2 premières semaines d'août : fermeture du samedi 1<sup>er</sup> août à 12h30 au mardi 18 à 16h.

LE MOT DE L'ÉLUE

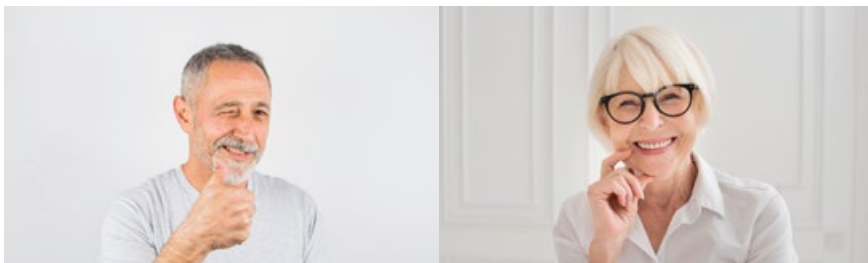


*« Il s'agira, tout au long du mandat, de faire à la fois évoluer les moyens de communication existants (FOVeA, Internet, Facebook, flyers, affiches...) et de développer de nouveaux outils dynamiques et créatifs. La communication verroise devra être un service « ressources » pour les élus, les agents et les partenaires. Elle s'adressera à chacun (citoyens, élus, agents, associations, acteurs sociaux, acteurs économiques) et permettra à tous de s'exprimer. Enfin, la communication contribuera à affirmer l'identité verroise en mettant en valeur l'histoire des deux communes de Pellouailles les Vignes et Saint Sylvain d'Anjou. »*

Annick Haug, adjointe au maire en charge de la communication

# Le Conseil des sages recrute, rejoignez-le

Les Conseils des sages sont nés en France sous l'impulsion de Kofi Yamgnane, Maire de Saint-Coulitz, pour qui « l'expérience des seniors doit profiter à tous, et les générations ne sauraient vivre les unes sans les autres ». Il crée ainsi le Conseil des sages communal, groupe de réflexions et de propositions qui, par ses avis et ses études, éclaire le Conseil Municipal sur différents projets.



C'est en 2001 qu'un « Conseil des seniors » est constitué à Saint-Sylvain d'Anjou par le maire Claude Genevaise. Au cours de son troisième mandat, le Conseil des seniors devient « Conseil des sages de Verrières en Anjou » en intégrant des Sages de Pellouailles les Vignes.

Le Conseil des Sages est une instance communale consultative, un lieu d'expression d'un échantillon de la population qui connaît bien sa commune et qui dispose du temps et de la liberté de pensée lui permettant de se consacrer aux intérêts de son village. Il est automatiquement démissionnaire à la fin de chaque mandature municipale. Avec l'installation de la nouvelle équipe municipale, le 26 mai dernier, un nouveau Conseil des sages va pouvoir être constitué. Les sages sortant peuvent bien sûr briguer un autre mandat, mais, afin d'élargir et renouveler l'équipe, les Verrois qui le souhaitent sont appelés à proposer leur candidature.

Pour devenir un nouveau sage, il suffit d'habiter Verrières en Anjou, d'être à la retraite, de ne pas être élu au Conseil municipal et surtout d'être motivé par un engagement au service de la commune.

Si vous voulez en savoir plus sur l'action du Conseil des sages, rendez-vous sur [verrieresenanjou.fr/conseil-des-sages](http://verrieresenanjou.fr/conseil-des-sages), pour consulter la vidéo-bilan du mandat des sages 2014-2020.

Si vous aimez votre commune, que vous souhaitez prendre part à la vie locale, participer à l'étude de projets qui contribuent à l'amélioration de la vie des Verrois et contribuer aux événements locaux, inscrivez-vous, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous à déposer-le dans une des deux mairies déléguées.

## LE MOT DE L'ÉLU



« Éducateur, j'habite la commune de Pellouailles les Vignes depuis plus de 25 ans. Lors de cette élection et en tant que conseiller municipal, mon intérêt premier s'est vite porté vers l'action sociale, et plus particulièrement pour la politique concernant les seniors. Cette responsabilité m'amène à être plus particulièrement attentif à la vie de la résidence autonomie des blés d'or, organiser et penser le repas des aînés réalisé chaque année au moment de Noël. Il s'agit également d'être un acteur dans l'aménagement de l'urbanisme, bourg de Pellouailles et bourg de Saint Sylvain, être attentif et porteur de projets en ce qui concerne l'accessibilité mais aussi la mobilité. Bien d'autres projets devraient voir le jour : je reste bien sûr un interlocuteur privilégié auprès de nos différents partenaires (CLIC, Conseil des sages...) et je souhaite continuer à activer nos réseaux pour développer encore plus de liens avec les communes ou départements et s'inspirer de nouvelles politiques à mettre en œuvre pour encore plus de solidarité, et de liens entre les générations. »

François Hiaumé, conseiller municipal délégué, en charge de la politique senior

*Je souhaite prendre part à la vie locale, participer à l'étude projets qui contribuent à l'amélioration de la vie des Verrois et contribuer aux événements locaux.*

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : ..... Courriel : .....



# Les animations estivales



## Un jour, un quartier, votre rendez-vous estival !

Du 23 juillet au 20 août, rendez-vous tous les jeudis de 17h à 20h dans un quartier différent à chaque fois pour un moment festif de rencontres et de partages, ponctués de moments musicaux, d'ateliers participatifs et de surprises...

Du 23 juillet au 20 août, rendez-vous tous les jeudis de 17h à 20h dans un quartier différent à chaque fois pour un moment festif de rencontres et de partages, ponctués de moments musicaux, d'ateliers participatifs et de surprises...

Se rencontrer et échanger, voilà ce qu'il a manqué pendant ces longues semaines de confinement. C'est justement pour se retrouver et partager que la commune, sous l'impulsion du CCAS, lance l'événement « **un jour, un quartier !** ». Tous les jeudis, du 23 juillet au 20 août, les Verrois sont invités à participer à ces moments de convivialité, véritable maître mot de ces rencontres. Trois heures qui auront, tout au long de ses cinq semaines, les mêmes marqueurs :

- Un moment musical lancera, ces rencontres dans la joie et la bonne humeur.
  - Les enfants, et les plus grands trouveront des jeux en bois à disposition pour poursuivre ce moment en s'amusant.
  - Une fresque collaborative, sera à votre disposition pour y témoigner de vos souvenirs de confinement par un mot, une histoire, un dessin...
  - Des activités vous seront proposées, pour « pimenter » un peu votre soirée
  - Une place à l'improvisation est également proposée afin de laisser la part belle à vos talents : vous êtes passionnés par le dessin, la musique, la nature, la bande dessinée, la sculpture, la cuisine... Venez expliquer et partager votre passion.
  - Le verre de l'amitié vous sera offert pour terminer la soirée.
- Tous les quartiers sont concernés par ces moments festifs.



N°1 : quartier du Chêne vert - N°2 : quartier des Dolantines - N°3 : mairie déléguée de Saint Sylvain d'Anjou - N°4 : place de l'Échanson - N°5 : aux Champs blancs

### Vous avez donc rendez-vous :

- Jeudi 23 juillet quartier du Chêne vert (devant le poulailler)
- Jeudi 30 juillet, quartier des Dolantines
- Jeudi 6 août devant la mairie déléguée de Saint Sylvain d'Anjou
- Jeudi 13 août place de l'Échanson
- Jeudi 20 août aux Champs blancs

C'est Brother Kawa par la compagnie Ernesto Barytoni qui ouvrira le bal le 23 juillet et l'association Dalilou, qui vous fera découvrir la culture mandingue, qui le clôturera le 20 août. Entre les deux... ce sont des surprises, alors pour les découvrir, vous êtes attendus tous les jeudis.

**Infos : 02 41 93 85 03**







## Venez découvrir de nouvelles pratiques sportives

Cet été, 4 rendez-vous, les 7, 9, 16 et 21 juillet, sont organisés par le service sports et vie associative. Rendez-vous parc André Delibes, de 17h à 18h30 ou de 18h30 à 20h pour découvrir de nouvelles activités sportives.

Ces activités sont réservées... à tout le monde, dès 8 ans, mais pour y participer, il faut réserver sa place. Venez seul, en famille, entre amis ou entre collègues ! Que vous soyez petits ou grands, les activités sont intergénérationnelles, il s'agit de passer un moment convivial.

Mardi 7 juillet, essayez le **speedminton**, ce sport mélange de tennis, squash et badminton... Le speedminton est très facile à apprendre et en quelques coups, vous comprendrez tout et vous serez prêt pour des échanges en un rien de temps !

Jeudi 9 juillet, venez tester votre habileté, votre dextérité, votre coordination et votre maîtrise de soi. Il s'agira **des anneaux cibles**, comme le golf... mais avec un frisbee.

Jeudi 16 juillet, Xavier Langlais, chargé d'animation au service sports et vie associative vous concoctera une course d'orientation à travers le parc André Delibes. Essayez de ne pas perdre le nord !

Enfin mardi 21 juillet, place à l'**archery tag**, pour les plus de 10 ans, activité à mi-chemin entre le paintball et le tir à l'arc. Le principe : faire tomber des cibles fixes tout en essayant de toucher ses adversaires avec des arcs et des flèches à embout en mousse. Pour chaque activité, deux créneaux sont ouverts, de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h. Ces animations se déroulent parc André Delibes, sont gratuites mais, afin de respecter les consignes sanitaires, les réservations sont obligatoires, auprès du service sports et vie associative.

Pour participer, n'oubliez pas votre tenue de sport, une bouteille d'eau, une collation et votre bonne humeur !

**Infos et réservations : 02 41 76 87 33 ou [sports-vieasso@verrieres-anjou.fr](mailto:sports-vieasso@verrieres-anjou.fr)**

### LE MOT DE L'ÉLUE



*« En matière de politique sportive, je m'attacherai à développer le sport pour tous et à accompagner les associations dans leur vie quotidienne, au niveau administratif, logistique, ou en soutenant l'organisation d'événements. Nous les accompagnerons également dans la recherche de subventions et serons à même d'apporter divers conseils. Au niveau municipal, il s'agira de maintenir, conforter et renforcer l'obtention des labels sportifs. Une ambition qui s'appuie sur le service sports et vie associative, dont Jean-Baptiste Fourré est le responsable, les habitants, et représentants associatifs qui intégreront les groupes de travail qui seront formés. »*

Agnès Orand, adjointe au maire en charge des sports

### INFO +



## Deux nouvelles têtes pour le service sports et vie associative

Jean-Baptiste Fourré et Xavier Langlais forment le nouveau duo du service sports et vie associative. Arrivés tous les deux pendant le confinement, ils sont maintenant totalement opérationnels. Jean-Baptiste Fourré est le nouveau responsable du service et Xavier Langlais est chargé d'animation, intervenant sur le temps scolaire et la mise en place de nouvelles activités ludiques.

## Les animations estivales

# Le 1<sup>er</sup> juillet, le Château à motte ouvre ses portes

## LE MOT DE L'ÉLUE



« Valoriser le patrimoine verrois, c'est permettre à tous les habitants de Verrières de se réapproprier leur histoire. Aux Angevins et à tous les visiteurs de découvrir les richesses de notre commune. Et ce :

- en faisant vivre le site d'expérimentation archéologique du « Château à motte » dans toute sa dimension historique, avec le concours de l'association la Maisnie Joulain,
- en faisant connaître le patrimoine verrois au-delà des frontières de l'Anjou,
- en mettant en œuvre le programme de « sentier d'interprétation du patrimoine » ébauché par le conseil des Sages,
- en créant des outils de lecture de l'histoire de la commune (site des rues, expositions...) à partir des archives du patrimoine collectées par le conseil des Sages,
- en facilitant l'installation de lieux d'accueil pour les touristes. »

Annick Haug, adjointe au maire en charge de la valorisation et de la promotion du territoire



**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet, les portes du Château ouvrent à nouveau. Un programme inédit et revu est proposé, afin de répondre à l'ensemble des règles sanitaires, tout en étant en capacité de poursuivre visites, ateliers et animations...**

Aurélien et Lucie, les deux médiateurs qui vous accueilleront ont totalement repensé le programme d'animations afin de l'adapter à la situation exceptionnelle de ces derniers mois. Ils vous proposent de découvrir le château différemment :

- **Rallye photos, mercredis et samedis à 15h30** : zoom sur le château ! Découvrez ou redécouvrez le site sous tous les angles. Cadrez les vues, capturez les détails : ouvrez l'œil pour remporter le rallye.
- **Escape game, vendredis 19h30 à partir du 10 juillet** : percez les énigmes de l'archéologue Edmond Duchêne pour vous évader du donjon. Venez repousser vos limites en famille ou entre amis lors d'un escape game en soirée.
- **Chasse au trésor, dimanches à 15h30** : langage codé, rébus, charades, défis ... Il faudra faire preuve d'adresse de réflexion et d'observation pour retrouver l'emplacement du trésor perdu.
- **Visite famille du mercredi au dimanche à 14h15** : une découverte adaptée où enfants et parents visitent de façon ludique le site avec l'aide d'un médiateur.
- **Visite classique à 16h45 du mercredi au dimanche et 15h30 jeudis et vendredis** : les visiteurs assistés par un médiateur parcourent aussi le site en autonomie.

## Ceux qui le souhaitent pourront participer aux ateliers, là encore totalement repensé, pour permettre d'accueillir des petits groupes et respecter l'ensemble des gestes barrières.

### Pour les 3-6 ans, mercredis et vendredis de 10h à 11h :

- « 3, 2, 1 ... Parez ! » : dans la peau d'un chevalier. Rudiments de maniement de l'épée et du bouclier. Série de jeux d'archerie et arbalesterie. Epreuves de joute en cheval-bâton...
- « Il se trame quelque chose... » : atelier tissage. après avoir découvert le costume médiéval et sa fabrication dans le château... les enfants réalisent un petit tissage de laine.
- « Les p'tits architectes » : Une fois la construction médiévale expliquée au château, réalisation d'une forteresse imaginaire (motte, donjon, logis) sur un support papier.
- « Mon bestiaire fantastique » : découverte du bestiaire médiéval avec la création de son propre animal fantastique.

### Pour tous :

- « Moyen-A'jeux » : découverte en famille des activités ludiques au Moyen Age au travers de quelques jeux d'adresse, de hasard et de plateaux.

### Pour les 7-12 ans, mercredis et vendredis de 11h10 à 12h10 :

- « Archéo-logique » : atelier d'initiation au travail d'archéologue et aperçus de la vie au Moyen Age. Grâce à des bacs à fouilles et d'observation, les enfants interprètent les objets trouvés et retracent leur utilisation dans les bâtiments du château.
- « Enlumine-toi ! » : après la découverte des plantes tinctoriales et des pigments utilisés pour les enluminures, les enfants réaliseront leur propre marque-page enluminé et calligraphié.
- « Pop-up, crée ton histoire » : dans l'image du Moyen-âge, le conte est omniprésent. Les enfants pourront réaliser leur propre histoire médiévale à travers la création de pop-up (carte en 3D).
- « Hisse tes couleurs » : découverte du chevalier et de l'art de l'héraldique. Les enfants pourront créer leur propre bouclier.
- « 3, 2, 1 ... Parez ! » : maniement de l'épée et du bouclier, archerie et arbalesterie, épreuves physiques pour vivre l'entraînement d'un chevalier !

## Programme complet des ateliers sur [chateauamotte.fr](http://chateauamotte.fr)

Tarifs : Visites, animations et ateliers - Adulte : 5 €, enfant : 3 €

Réservation obligatoire : 02 41 05 89 31 ou [chateau@verrieres-anjou.fr](mailto:chateau@verrieres-anjou.fr)

INFO +



## Du théâtre au château

Samedi 8 août, la compagnie « Le temps est incertain mais on joue quand même », vous invite à découvrir sa dernière création, « Je vous parle de Jérusalem » d'Arnold Wesker. Ada et Dave décident de fuir la société industrielle et citadine pour vivre au plus proche de la terre. Ils reçoivent leurs familles, amis et nouveaux voisins. Citadins, ruraux et néoruraux se rencontrent et s'entrechoquent, chacun bien campé sur ses positions dans une explosion de certitudes. Comment ce jeune couple fera-t-il face au jugement des autres et pourra-t-il rester longtemps dans cette poudrière ?

Samedi 8 août - 21h - Château à motte - Tarifs : 6, 8 et 10 €

Infos et réservations : 02 41 05 89 31

Port du masque recommandé

La représentation se tiendra dans le respect des distances et des règles sanitaires

LE MOT DE L'ÉLUE



« Mon engagement sur ce nouveau mandat reste le même, à savoir permettre à chaque habitant de vivre pleinement à Verrières en Anjou, quelle que soit son autonomie. Je serai, avec l'ensemble de notre nouvelle équipe aux côtés des acteurs de la vie sociale de notre commune, et veillerai à apporter les réponses aux besoins d'accessibilité des sites et espaces publics. Je souhaite également la participation de tous aux animations, culturelles, sportives et de loisirs. »

Leïla Bénard, conseillère municipale déléguée, en charge du handicap, de l'enfance et de la jeunesse



Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, la commune est à jour son registre destiné à localiser toutes les personnes isolées (décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004), susceptibles de nécessiter l'intervention du CCAS. En cas d'alerte canicule ou de fortes chaleurs, déclenchées par le préfet de Maine-et-Loire, les personnes inscrites sur le registre sont contactées par téléphone et/ou visitées par le CCAS selon le degré de vulnérabilité. Lors de crise majeure, ces personnes sont aussi contactées. Pour s'inscrire, il suffit de remplir la feuille « Plan d'alerte et d'urgence - demande d'inscription sur le registre communal » au CCAS, à l'accueil des mairies ou de le télécharger sur verrieresenanjou.fr Cette démarche est volontaire et confidentielle.

Infos : CCAS - 11 rue Victor Hugo  
02 41 93 85 03 - ccas@verrieres-anjou.fr

MAS La Palomberie : avis de recherche !

Connaissez-vous la Maison d'Accueil Spécialisée « La Palomberie », rue du Chemineau, de l'association Handicap'Anjou ? C'est un lieu de vie permanent pour 29 résidents adultes Infirmes Moteur Cérébraux. L'établissement, à caractère médico-social, est composé d'une équipe professionnelle pluridisciplinaire. Il procure un accompagnement à la vie quotidienne (soins, suivi médical, activités éducatives et loisirs) dans un cadre de vie agréable, spacieux et verdoyant.

Cet espace extérieur mérite d'être valorisé. La Palomberie recherche des jardiniers bénévoles, des bricoleurs afin de faire vivre les espaces verts tout au long de l'année (préparation, semis, suivi). Venez partager votre centre d'intérêt commun, le jardinage, au sein d'un groupe de la MAS composé de parents et de salariés. Ils attendent votre appel.  
**Contact :**  
**Bernard Trambly - 06 13 15 77 75**  
**Anne-Marie Pépin - 06 17 73 78 57**

Protégeons-nous, portons tous des masques



Comment bien utiliser son masque ?

Comment (bien) porter un masque ? Comment l'installer, le retirer, le nettoyer ? Voici quelques conseils pratiques, simples et efficaces. Depuis le 11 mai, et la sortie progressive du confinement, le masque est devenu un accessoire indispensable dans nos déplacements. Avant de le manipuler, le lavage des mains, à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique est impératif. Saisissez ensuite le masque par les élastiques (ou les lanières), placez-le sur votre visage et passez les élastiques derrière les oreilles. Pour éviter la buée sur les lunettes, pincez-le au niveau du nez. Avec une main au niveau du nez et l'autre en bas du masque, écarter-le afin qu'il protège votre visage du haut du nez au cou. Lavez-vous de nouveau les mains. Un masque ne doit pas être porté plus de quatre heures. L'humidité qui se dégage quand vous parlez

altère sa protection. Il peut aussi être « souillé » si vous l'avez manipulé. Pour l'enlever, saisissez l'un des élastiques (ou une lanière) sans toucher la partie centrale. Jetez-le dans une poubelle fermée. Et relavez-vous les mains. S'il s'agit d'un masque lavable, le fabricant doit indiquer le nombre de lavages possible et la température (plus de 60 °C en général).

- Les trois choses à ne pas faire :**
- enlever son masque ou le faire glisser au niveau du coup pour boire, manger, fumer... et le remettre,
  - porter plusieurs fois un masque jetable (et donc à usage... unique).
  - se dispenser des mesures barrières et de la distanciation sociale sous prétexte que l'on porte un masque.



# Continuer l'action



**Le 15 mars dernier, la liste « Osons Verrières ! » conduite par François Gernigon a remporté le scrutin municipal. Une marque de confiance des Verrois dans le projet de ville durable où il fait bon vivre.**

**Merci à l'ensemble des équipes, secrétaires, assesseurs et présidents des bureaux, ainsi qu'aux services municipaux d'avoir permis que ce scrutin se déroule dans les meilleures conditions**

**Le projet « Osons Verrières ! » s'inscrit dans la continuité de la création, en janvier 2016 de Verrières en Anjou. Après deux mois de confinement liés à la crise du COVID-19, c'est le 26 mai que s'est tenu le Conseil municipal d'installation des 33 membres de cette nouvelle assemblée, qui gèrera la commune pour les six prochaines années.**

## Un Conseil d'installation extraordinaire

Il a fallu attendre mardi 26 mai, pour que le Conseil municipal d'installation puisse se tenir. À période exceptionnel, mesures exceptionnelles, celui-ci s'est déroulé salle du Roi René, dans le respect des règles sanitaires, en présence d'un public restreint.

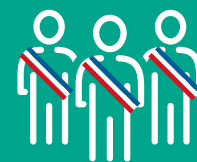
Présidé par le doyen du Conseil municipal, cette séance a permis l'élection du maire et des maires délégués, la détermination du nombre d'adjoints, leur élection, ainsi que, et c'était une nouveauté cette année, la lecture de la charte de l'élu

local, qui fixe les principes déontologiques à respecter dans l'exercice de ces fonctions.

Un premier moment fort de la vie de la commune avec l'élection de François Gernigon au poste de maire de Verrières en Anjou, suivi des élections de Geneviève Stall, première femme maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou et de Jean-Pierre Mignot maire délégué de Pellouailles les Vignes.

C'est ensuite une équipe de neuf adjoints qui a été élue et qui va pouvoir engager la mise en œuvre de son projet.





# Les élus du conseil municipal

## MAIRE ET MAIRES DÉLÉGUÉS



**M. François GERNIGON**  
Maire de Verrières en Anjou  
Animation du pôle animations, valorisation  
et promotion du territoire



**Mme Geneviève STALL**  
Maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou  
et adjointe aux ressources humaines  
Animation du pôle citoyenneté, famille et solidarité



**M. Jean-Pierre MIGNOT**  
Maire délégué de Pellouailles les Vignes  
Animation du pôle aménagement et  
développement du territoire

## ADJOINTS



**M. Eric MICHAUD**  
Équipements publics  
et cadre de vie



**Mme Catherine AUBRY**  
Action sociale



**M. Jacky CLEMENT**  
Finances et marchés  
publics



**Mme Annick HAUG**  
Communication, valorisation et  
promotion du territoire



**M. Gabriel MARAIS**  
Urbanisme et aménagement  
du territoire



**Mme Barbara REGNIER**  
Culture et  
lecture publique



**M. Pierre HUCHON**  
Vie économique  
et emploi



**Mme Agnès ORAND**  
Sports



**M. Henri BOUGUÉ**  
Relation aux usagers

## Résultat des élections municipales – 15 mars 2020

taux de participation : 43,29 %	%	BUREAUX DE VOTE							TOTAL
		N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	
INSCRITS		824	836	962	745	809	812	891	5879
EXPRIMÉS	96,90	391	366	396	304	335	322	352	2466
BLANCS	1,26	4	2	6	4	4	7	5	32
NULS	1,85	3	8	5	8	11	5	7	47
LISTE CONDUITE PAR DIDIER SIMON	34,87	110	141	170	110	92	115	122	860
LISTE CONDUITE PAR FRANÇOIS GERNIGON	65,13	281	225	226	194	243	207	230	1606



## CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**M. Stéphane SORTANT**  
Systèmes d'information



**Mme Claire DEMAIN**  
Développement durable



**M. Gérard MATHIEU**  
Entretien, maintenance et accessibilité du patrimoine bâti et protection animale



**M. Eric PERDEREAU**  
Aménagement des pistes cyclables et liaisons douces, proximité et vie des quartiers



**M. François HIAUME**  
Politique senior



**Mme Leila BENARD**  
Handicap et enfance jeunesse



**Mme Mélanie RENOU**  
Prévention et protection des personnes



**Mme Martine GLAMEAU**  
Gestion des instances municipales et de l'administration générale



**Mme Soizic RICHARD**  
Temps de l'enfant et de la Famille



**M. Xavier PEAN**  
Vie communale

## CONSEILLERS MUNICIPAUX SANS DÉLÉGATION GROUPE OSONS VERRIÈRES



**Mme Lucie JONCHERE**



**Mme Suzelle LAUZANNE**



**Mme Nathalie LE BOUËDEC**



**M. Guillaume ROMARY**



**Mme Marie-Françoise TOUX**



**M. Claude VINCENT**

## CONSEILLERS MUNICIPAUX SANS DÉLÉGATION GROUPE VERRIÈRES ENSEMBLE AUTREMENT



**M. Didier SIMON**



**Mme Laurence DUVAL**



**M. Frédéric GABORIT**



**M. Baris BOY**



**Mme Valérie Kerdanet**



Vous souhaitez en savoir plus sur la vie municipale : [verrieresenanjou.fr](http://verrieresenanjou.fr)

# Quel est le rôle du Conseil municipal ?

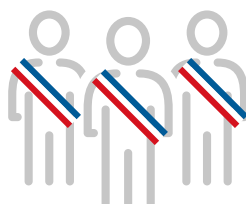
Le Conseil municipal de Verrières en Anjou est composé de l'ensemble des conseillers élus. C'est l'organe délibérant. Toutes les décisions du Conseil municipal s'appellent des délibérations. Il gère le budget et régit, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les séances du Conseil municipal, qui se réunit généralement une fois par mois, sont publiques et ouvertes à tous (sauf mesures exceptionnelles où il peut être à huis clos ou en public restreint).

## SA COMPOSITION

33 CONSEILLERS MUNICIPAUX



DONT



le Maire  
et deux maires délégués



9 ADJOINTS



10 CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

## LES MISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



### BUDGET

Il vote le budget communal et approuve le compte administratif (budget exécuté).



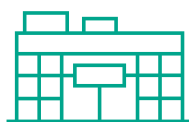
### PATRIMOINE COMMUNAL

Il décide des travaux, élabore le Plan Local d'Urbanisation (PLU), gère la voirie, entretient des équipements sportifs, culturels, scolaires et sociaux...



### ACTION SOCIALE

Il décide des actions à mener dans les domaines de la petite enfance, des seniors et du logement.



### ACTION ÉCONOMIQUE ET LOCALE

Il accompagne les commerces et les entreprises locales.



### SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

Il est compétent pour en créer ou en supprimer.



### ACTION CULTURELLE

Il gère les équipements culturels et les manifestations culturelles.

Il décide également des aides octroyées aux associations, des actions de la politique de la ville.

## SON FINANCEMENT

L'action du Conseil municipal est financée par : des dotations de l'État, des subventions d'autres collectivités territoriales ou d'organismes partenaires, les impôts locaux.



## Passez à l'action, les recrutements se poursuivent

La plateforme Action, actuellement en travaux, ouvre ses portes en septembre 2020, sur le parc d'activité de l'Océane, à Verrières-en-Anjou. Les recrutements se poursuivent afin de compléter les équipes qui y seront à pied d'œuvre. N'hésitez pas à postuler.

80 postes ! Ce sont près de 80 postes qui sont à pourvoir avant l'ouverture des locaux et le lancement de l'activité. Préparateurs de commandes, caristes CACES, chefs d'équipe, agents administratifs d'exploitation... pas moins de

10 métiers sont concernés. Pour postuler, rendez-vous sur [verrieresenanjou.fr/actualites/la-plateforme-action-recrute](http://verrieresenanjou.fr/actualites/la-plateforme-action-recrute), [angers.tagemploi.com](http://angers.tagemploi.com) ou [pole-emploi.fr/accueil](http://pole-emploi.fr/accueil). Vous y retrouverez l'ensemble des offres détaillées pour vous permettre de préparer et **d'envoyer vos dossiers de candidature à [plateformerh@angers-developpement.com](mailto:plateformerh@angers-developpement.com)**. La motivation et le savoir être sont des critères essentiels, toutes les candidatures sont examinées, même les moins expérimentées alors n'hésitez pas à postuler.

Pour les candidats qui ne seraient pas retenus dans la constitution de cette première équipe en CDI, mais qui intéresseraient quand même l'entreprise, sachez qu'une agence de travail temporaire sera hébergée par l'entreprise, et pourra conserver les candidatures pour leur proposer des contrats interim. L'objectif de l'entreprise étant d'embaucher 300 salariés sur 5 ans, les recrutements s'étaleront donc dans la durée, et l'interim pourra être une étape avant embauche définitive.

### LE MOT DE L'ÉLU



« Bénéficiant de l'expérience acquise au précédent mandat et avec l'implication de nouveaux élu(e)s, mais aussi soutenus par les entrepreneurs, nos objectifs pour les six années à venir s'articulent autour de deux axes : les acteurs de la vie économique et les chercheurs d'emploi.

Concrètement, nous souhaitons :

- Consolider l'animation économique au sein de la commission extra-municipale (avec des chefs d'entreprises) et autour de manifestations permettant de créer du lien (petits déjeuners, rencontre interentreprises, vœux).
- Développer la communication (« lettre aux entrepreneurs Verrois », magazine Fovea, site internet.
- Impliquer entrepreneurs, artisans, commerçants dans des actions en faveur de la découverte des métiers (forum, made in Verrières, ateliers jeunes) en lien avec les clubs ou associations d'entrepreneurs et en favorisant les échanges avec la jeunesse.
- Informer et accompagner les demandeurs d'emploi en lien avec les dispositifs existants et en partenariat avec Aldev, Pôle emploi, la MLA.

- Promouvoir la cohésion sociale près des acteurs économiques du territoire et soutenir les jeunes dans leurs recherches de stages, d'apprentissages.

Le vécu de cette crise liée au covid19 a permis de mettre en évidence, malgré les difficultés engendrées, des valeurs fortes notamment de solidarité entre les entrepreneurs mais aussi entre la municipalité et les entreprises, commerçants, artisans (lettres d'informations, lettres de soutien, visites, ... la communication fut très active pendant cette période troublée).

Une brèche est ouverte qui va permettre un « vivre ensemble » afin de soutenir chacun, chacune, dans son fonctionnement, ses difficultés mais aussi ses réussites. Nous comptons sur ces valeurs, ces richesses, pour la réussite de notre projet... pardon, pas du nôtre mais du « nôtre tous ensemble ». »

Pierre Huchon adjoint au maire  
en charge de la vie économique et de l'emploi

## Du 17 mars au 10 mai, la nature n'était pas confinée

**P**endant la période de confinement, la nature a repris ses droits. Avec le printemps, la végétation, les fleurs, mais aussi les grandes herbes, se sont développées rapidement avec l'influence du soleil et de la pluie. Dès le 17 mars, les agents ont assuré les dépannages urgents dans les locaux communaux, la résidence des Blés d'Or, ainsi qu'une relation avec les personnes en difficultés...

Dès le 8 avril, avec la mise en place de procédures adaptées, les agents des services techniques ont repris leur activité : tonte des espaces verts, nettoyage des cimetières, mise en place de panneaux plexiglass dans les sites d'accueil, réaménagement des sites scolaires... Pour autant, tous les agents ne pouvaient être présents, le respect des risques médicaux de quelques-uns et du positionnement en garde d'enfants pour d'autres, ont réduit les effectifs, comme dans toutes les structures publiques ou privées non prioritaires.

Depuis le 11 mai, l'ensemble des agents a repris une activité complète. Malgré leur énergie, les agents du service paysage et environnement ont 21 ha de gazon à tondre sur la commune, comprenant de nombreux petits espaces de quelques mètres carrés, 7 ha d'engazonnements sur les stades, 5 ha de massifs arbustifs, 17 ha de trottoirs et près de 100 kms de caniveaux. Le service voirie entretien 60 kms de routes et chemins communaux, 120 kms de bas-côtés à faucher et 12 kms de fossés à broyer et à nettoyer.

Le retard accumulé pendant la période de confinement, ne peut être réalisé en quelques jours, de gros efforts ont été fournis depuis le 11 mai par les équipes sur le terrain. Dans les semaines à venir, cette mobilisation va se poursuivre, notamment avec un renforcement humain ponctuel jusqu'à fin juillet, afin de remettre en état la commune.

Tous les Verrois sont invités, dans la mesure où ils le peuvent, à nettoyer trottoirs et caniveaux devant chez

eux. La solidarité qui s'est développée durant la période de confinement, par l'aide aux courses alimentaires pour les voisins qui ne pouvaient se déplacer, pourrait se prolonger dans l'entretien des trottoirs avec le voisinage qui ne serait pas en capacité de le faire... Le cadre de vie dépend aussi de la participation de chacun.



### LE MOT DE L'ÉLU



*« Nous allons établir un diagnostic précis sur l'ensemble de nos bâtiments afin de tenir compte d'éventuels travaux et besoins des utilisateurs comme les associations. Travaux qu'il conviendra de hiérarchiser et de cadencer en fonction des degrés d'urgence. Nous souhaitons mettre en place un outil afin de planifier ces travaux, y compris sur la maintenance et le dépannage et définir le plan de charge pour nos travaux en régie. Les travaux d'accessibilité des sites vont se poursuivre et une commission sera créée afin de recenser les besoins. De nouveaux besoins apparaissent, notamment pour les associations et la construction de nouveaux équipements doit être étudiée. Tous les projets seront réalisés en concertation avec les utilisateurs.*

*Au niveau du cadre de vie, nous devons nous approprier l'entretien de nos espaces verts en nous calquant du mieux possible sur la gestion différenciée. L'aménagement paysager et l'entretien de nos secteurs se fera en concertation avec les agents, qui sont au plus près du terrain et en tenant compte de l'avis des Verrois, grâce à la création d'une commission qui se déplacera dans les différents quartiers. Nous souhaitons également conserver le label village fleuri et souhaitons développer les actions en faveur des plantations d'arbres. »*

Éric Michaud, adjoint au maire en charge des équipements publics et du cadre de vie



## Des nouvelles de votre cadre de vie



Deux exemples d'incivilités avec les ornières dans le gazon et les dépôts non autorisés.

Environnement, qualité de vie et cadre de vie sont, souvent, indissociables. Chacun participe, à sa manière, à la préservation du cadre de vie. Verrières en Anjou n'échappe pas à la règle. Les Verrois, dans leur grande majorité apprécie et respecte leur environnement. Malheureusement, les incivilités se multiplient ces derniers temps. Des incivilités qui ont un coût non négligeable pour la commune et qui est supporté par l'ensemble des habitants : voitures stationnées sur les gazons, créant des ornières blessantes pour les agents lors du passage des tondeuses, déjections canines, mobilier urbain abîmé ou arraché...

Heureusement, d'autres aspects viennent embellir votre cadre de vie. Le fleurissement en fait partie. Cette année, le thème des vélos avait été choisi pour dynamiser les massifs. La crise que nous traversons contraint les agents des espaces verts à le reporter à l'année prochaine. Mais les fleurs ont été installées. Avec les premières chaleurs de l'été, c'est une explosion de couleurs et de senteurs qui devraient bientôt arriver.

Au niveau des bâtiments, les travaux préparatoires à l'agrandissement de la salle des troubadours ont débuté avec le dévoiement du réseau électrique et de l'éclairage du parking. Les agents poursuivent leurs travaux de réhabilitation et de rénovation de plusieurs logements au foyer logement, ainsi que du logement d'urgence.

### LE MOT DE L'ÉLU



« La période de COVID-19 que nous nous venons de traverser a permis « aux systèmes d'information » d'accompagner les équipes de la collectivité dans le télétravail. Il est essentiel d'accentuer notre stratégie vers encore plus de mobilité, par la réalisation de projets structurants pour la collectivité :

- Remplacer notre solution de boîte mail en intégrant la mise en place d'outils collaboratifs.
- Déployer le réseau wifi plus largement dans nos bâtiments.
- Accompagner et piloter la mise en place du territoire intelligent porté par «Angers Loire métropole» ainsi que dans le déploiement de la fibre optique.

Le système d'information a pour mission, l'accompagnement de la collectivité dans le numérique en observant une vigilance particulière sur l'optimisation des coûts comme elle y travaille déjà par la mutualisation avec les autres collectivités. »

Stéphane Sortant, conseiller municipal délégué, en charge des systèmes d'informations

### LE MOT DE L'ÉLU



« Le service finances et commande publique est et restera à la disposition de l'ensemble des agents et élus de la commune. Au-delà du travail de base réglementaire, nous allons nous attacher à mettre en place de nouveaux outils pour faciliter et sécuriser tous les acteurs dans la préparation des dossiers de commandes publiques puis développer une stratégie financière en nous appuyant sur l'élaboration de plans pluriannuels de fonctionnement et d'investissement.

La commission finances sera élargie aux élus responsables des différents pôles mais nous souhaitons vivement faire appel à des personnes non élues qui le souhaiteraient pour intégrer différents groupes de travail.

Le domaine des finances locales restera transparent, à l'écoute des personnes mais aussi dans la restitution et la diffusion des informations légales ou complémentaires. »

Jacky Clément, adjoint au maire en charge des finances et des marchés publics

# Et si on parlait développement durable ?

**La notion de développement durable est souvent réduite à la protection de l'environnement et aux énergies renouvelables. Pourtant, elle regroupe tous les axes de développement de Verrières en Anjou, pour construire un avenir solide basé sur le bien vivre ensemble et la participation citoyenne. Comme le projet Verrières 2030, le développement durable est un engagement d'avenir prenant en compte nos traditions et notre histoire : inspirés du passé et actifs au présent pour bâtir l'avenir. C'est une démarche prioritaire pour laquelle le Conseil municipal a décidé d'œuvrer, comme suite au vote en 2019 du décret de l'état d'urgence climatique.**

L'ONU a défini les objectifs majeurs du développement durable en 17 points. Pour Claire Demain, conseillère municipale déléguée en charge du développement durable, « *s'il reste beaucoup à faire pour protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique, il y a déjà dans notre commune de bonnes habitudes et de très belles initiatives. La richesse des démarches déjà engagées dans nos deux communes historiques témoigne à la fois du bon sens paysan des anciens et de la modernité de notre fonctionnement.* »

Un des objectifs de l'ONU porte sur l'alimentation. Une partie de l'humanité ne mange pas à sa faim, une autre partie est au contraire victime de la mal bouffe ou d'obésité avec ses conséquences médicales ; cette alimentation trop riche a des conséquences néfastes tant pour la santé que pour la planète. La commune est déjà très engagée avec l'aide aux plus démunis : CCAS, Solidarité Main Tendue, banque alimentaire, l'Étape Sylvaniaise...L'effort de lutte contre le gaspillage dans les cantines scolaires a été récompensé par l'obtention du label Mon Restau Responsable. La commission développement durable va également mener un travail de réflexion pour accompagner la transition alimentaire et la consommation responsable.

En ce qui concerne la protection de l'eau et des milieux aquatiques : l'eau est une nécessité vitale qui devient rare, et qui est particulièrement fragile face aux pollutions et au réchauffement climatique. Les efforts pour économiser l'eau profitent à tout le monde, l'eau n'appartient à personne. La récupération des eaux de pluie permet déjà l'arrosage des infrastructures collectives. D'autres projets sont en réflexion : pièges à eau, radeaux de la biodiversité. Chacun peut contribuer à économiser l'eau.

Pour protéger environnement et qualité de vie, la reforestation est un engagement fort et l'identité de Verrières en Anjou : la forêt des enfants, la forêt de Verrières, nouvelle forêt urbaine participative. L'élue rappelle l'origine du nom Verrières en Anjou, « en référence à l'ancienne forêt de Verrières située à la jonction de nos deux communes. Avoir choisi de faire revivre cette forêt pour définir la commune témoigne de cette volonté. »

Sur le plan énergétique, le travail de rénovation des bâtiments communaux et l'évolution vers des matériaux biosourcés et des véhicules électriques permettent de limiter le bilan carbone. Bravo à tous ceux qui ont participé aux ateliers autour du développement durable. Les pièges à frelons, les nichoirs, la journée du développement durable, les conférences et les films. Le développement durable ne se conçoit pas sans partage des connaissances.

« *La biodiversité doit regagner du terrain, et chacun des Verrois participe à sa façon. Ces temps d'échanges vont être poursuivis avec d'autres axes pédagogiques comme la compréhension du bilan carbone, la mobilité, la transmission du savoir des anciens, la création de potagers urbains et d'espaces comestibles, et l'initiation des plus jeunes au cycle de la nature, de la terre à l'assiette, en partenariat avec l'ensemble des pôles et services de notre commune.* », conclut Claire Demain.





L'ONU a défini les objectifs majeurs du développement durable en 17 points



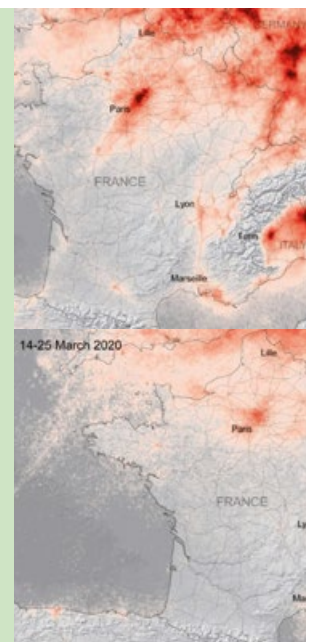
## LE MOT DE L'ÉLUE



« Bravo à tous pour les efforts accomplis pendant cette période inédite de confinement ! Les émissions délétères de CO2 ont diminué de presque 8%. La nature a repris ses droits, et permet de retrouver les plantes environnantes, les oiseaux, écureuils et hérissons. Les vers de terre sont de retour, fidèles travailleurs du potager. Nous sommes dans une commune rurale, retrouvons les gestes de nos anciens et transmettons-les aux plus jeunes, on peut partager un jardin, mettre des jardinières sur les balcons et faire pousser ses herbes aromatiques, quelques radis dans un pot. Quelques cm<sup>2</sup> suffisent pour associer beauté, odeurs et saveurs, et si définitivement le potager ne vous

attire pas, mettez des fleurs pour permettre aux abeilles de butiner. Ainsi chacun à sa façon est acteur du cycle de la vie. Il est temps de lutter contre le réchauffement climatique. La commune a engagé depuis plusieurs années des actions pour le respect de la biodiversité, le développement durable, et la reforestation. C'est tous ensemble que nous gagnerons cette bataille. Comme le colibri, si chacun fait un effort, si chacun fait ce qu'il peut faire, c'est l'avenir de tous et le bien-être de notre planète qui avanceront vers le futur. »

Claire Demain,  
conseillère municipale déléguée,  
en charge du développement durable





# VERT' TIGES

Atelier

AMBASSADEUR



Changer votre mode de consommation, un défi pour tous !  
L'atelier y croit !

## Nos engagements

- Valorisation des circuits courts.
- Des plantes et des fleurs de saison cueillies à maturité.
- Les assemblages sont confectionnés à partir de fleurs locales par nos soins.

## Notre mission

- 90 % de l'atelier provient de la production locale.
- Sauvegarde de l'horticulture en Anjou permettant aux producteurs de vendre à juste prix.
- En préférant des fleurs locales, vous réduisez par 10 l'impact carbone.

## Comment ça fonctionne ?

- Sélection des végétaux avec le plus grand soin
- Commandez votre assemblage
- Les fleurs sont travaillées par nos soins
- Retrait à l'atelier ou livraison à domicile
- Merci, vous avez réduit l'empreinte carbone de votre assemblage !

02 41 41 96 49  
06 13 15 26 81

[verttiges-atelier.com](http://verttiges-atelier.com)

[contact@verttiges-atelier.com](mailto:contact@verttiges-atelier.com)

7 Rue Emmanuel Voisin - 49480 Verrières-en-Anjou



## Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour  
Barreau d'Angers

Tél. 02 41 76 25 44  
Fax. 09 70 61 55 78

[stephaneboudet.avocat@orange.fr](mailto:stephaneboudet.avocat@orange.fr)  
06 64 81 74 16  
Place de la mairie  
St Sylvain d'Anjou (49480)

Contentieux et Conseils

Peinture d'intérieur  
Décoration



Ateliers Vermillance

Pascal CAILLON  
[dpm2@wanadoo.fr](mailto:dpm2@wanadoo.fr)

4 chemin de la Mercerie - P.A. Angers Océane  
PELLOUAILLES-LES-VIGNES - 49112 VERRIÈRES EN ANJOU  
Tél. 02 41 73 80 70 - [www.dpm-ateliers-vermillance.com](http://www.dpm-ateliers-vermillance.com)



02 41 34 8000

[contact@adg-49.fr](mailto:contact@adg-49.fr)

## Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

## Thermographie infrarouge

- Etanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la  
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou



# Le foot, un sport, deux possibilités à Verrières en Anjou

Pour pratiquer le football, sport numéro 1 en France, les Verrois peuvent se tourner vers l'AS Saint Sylvain d'Anjou Football (ASSSAF) ou le Football Club Pellouailles Corzé (FCPC). Présentations avant le démarrage de la nouvelle saison.



Pour l'ASSSAF, la saison dernière était la première du nouveau projet Club 2019-2029 et devait être une année de « transition ». Arrêtée le 17 mars, elle est source d'espoirs pour la suite, avec le développement du Foot Féminin, les superbes performances de nos jeunes ou la très belle saison des seniors, si proches d'une 2<sup>e</sup> montée de suite...sportivement de belles choses.

La nouvelle saison se prépare et le club reste ambitieux à tous les niveaux, qu'il s'agisse des joueurs, de la formation des U19 et la préformation pour les U13 à U17, de l'arbitrage, des écoles de foot ou de gardiens ou du football féminin. Le club a repris ses dossiers de labellisation (foot féminin et foot jeune), afin que le district puisse les valider. Sylvain Brecheteau devient le nouveau responsable de l'école de foot, rejoint par des éducateurs d'expérience qui étoffent la qualité d'encadrement proposée aux jeunes joueurs. Les inscriptions pour la saison 2020/2021 sont possibles en ligne et des permanences sont organisées au Campus. Les tarifs des licences restent inchangés pour cette année.

Infos : [stsvainfoot.com](http://stsvainfoot.com)  
ou [loicmoiselle@sfr.fr](mailto:loicmoiselle@sfr.fr)

Le FCPC, fort de ses 320 licenciés poursuit son développement et sa structuration pour la saison 2020/2021, avec un éducateur minimum par catégorie. Le club recherche toujours des bénévoles pour accompagner, les équipes du club, tracer les terrains, ou plein d'autres tâches diverses et variées. Mais il recrute également des joueurs pour renforcer différentes catégories et particulièrement les seniors féminines, U18 féminines, U15 féminines et consolider le groupement féminin du PSV. Du côté masculin, tous les U15, U17 et U19 intéressés seront les bienvenus.

Joueurs, entraîneurs et dirigeants sont dans l'attente des décisions de la fédération et de la ligue, avec l'accord des municipalités, pour la reprise des entraînements et des championnats.

Le bureau du FCPC a pris la décision de ne pas augmenter ses tarifs de licence pour la saison prochaine, une décision forte pour le club qui entend maintenir son rôle éducatif et social au sein de Verrières en Anjou.

Infos : [fc-pellouailles-corze.footeo.com](http://fc-pellouailles-corze.footeo.com)  
ou auprès de Frédéric Pauvert  
au 06 67 66 13 30 ou [fpauvert@bbox.fr](mailto:fpauvert@bbox.fr)

## DU CÔTÉ DES ASSOS...

### Reprise en douceur à la Pétanque Sylvanaise.

La saison 2020 avait bien commencé avec de bons résultats avant le confinement. Dès lors, oubliés les deux concours officiels FFPJP prévus sur le boulodrome, chacun devait attendre la fin et espérer une reprise rapide des jeux, au rythme des décisions et directives fédérales et municipales. Michel Labarthe, président, et les membres du bureau, se référant aux directives de la FFPJP et de la municipalité, ont attendu le feu vert pour la reprise. Après beaucoup d'échanges constructifs entre les personnes concernées, le boulodrome a été ouvert jeudi 4 juin pour les licenciés et vendredi 5 juin pour tous les membres du club en respectant le protocole imposé par le plan sanitaire.

Reprise donc en douceur avec un nombre restreint de joueurs qui devrait augmenter dans les jours à venir surtout si les conditions sanitaires le permettent. Et, si l'épidémie régresse, le club pourra, « peut-être », organiser les habituels concours de septembre, réservés aux Verrois.

### Annulation du vide grenier

La société des fêtes est contrainte d'annuler le vide grenier de Pellouailles les Vignes, prévu le 13 septembre. La réglementation sanitaire imposée par le gouvernement ne permet pas d'organiser cette manifestation dans de bonnes conditions.



# En septembre, les associations vous attendent à nouveau, rejoignez-les !

**Les associations préparent la prochaine saison, les inscriptions sont lancées et elles vous donnent rendez-vous en septembre !**

## Permanences de l'association paroissiale Pellouailles

Prochaines permanences, mercredis 15 juillet et 19 août, de 17h30 à 19h, dans le respect des consignes sanitaires (masque, groupes restreints) au relais paroissial, 25, rue de la treille à Pellouailles. Un groupe de bénévoles assure par ailleurs l'ouverture de l'église de 10h à 17h.

## Les dates des messes de la paroisse

En juillet : à 9h30 à Brain sur l'Authion et à 11h15 à Saint Sylvain

En août : à 9h30 à Saint Sylvain et à 11h15 à Brain sur l'Authion

Fête de l'Assomption : Samedi 15 août, messe à la chapelle de la Réale, si le temps est favorable

(précisions aux tableaux d'affichage et sur le site internet de notre paroisse)

Infos :

[saintfrancoisportesdangers.org](http://saintfrancoisportesdangers.org)

02 41 76 70 97 ou

[stfrancoisportesdangers@diocese49.org](mailto:stfrancoisportesdangers@diocese49.org)



## L'ABCD

Les inscriptions pour les activités de l'ABCD auront lieu mercredi 9 septembre, de 15h à 20h, au relais culturel de Saint Sylvain d'Anjou. L'ensemble des activités reprendra le 21 septembre. Le montant de la cotisation est de 10€.

Infos : [assoabcd.fr](http://assoabcd.fr)



*Photo de notre rentrée post confinement, petit groupe de 9 maximum objectif Réathlétisation post confinement et projets pour la rentrée 2020.*

## ASSSA Athlétisme

Les inscriptions se dérouleront mercredi 2 septembre, de 16h30 à 18h30, et vendredi 4 septembre, de 17h15 à 18h30, au local athlé près de la piste Marie Jo Péric.

Le club organise des journées portes ouvertes mercredi 9 septembre, de 16h30 à 18h30, pour les jeunes nés de 2006 à 2009 et vendredi 11 septembre, de 17h15 à 18h30, pour les jeunes nés de 2010 à 2013. Deux dates à cocher sur vos agenda, l'assemblée générale, vendredi 20 novembre, à 19h et le semi-marathon « le Sylvanais » dimanche 7 mars 2021.

## Dalilou

L'association Dalilou, créée en 2004 a pour vocation la transmission de la culture mandingue (Afrique de l'Ouest) à travers les arts. Elle vous propose de vous former à la musique, aux chants et à la danse dans le respect des traditions. Elle vous propose des portes ouvertes, et pourquoi pas de vous inscrire, mercredi 9 septembre, de 19h30 à 21h à l'espace loisirs de Pellouailles les Vignes. Participez aux ateliers hebdomadaires de percussion, animés, mardi et mercredi par Pierre Marchand, ainsi qu'aux stages, de danses avec Ibrahim Diawara, accompagné de trois musiciens et de kamélé n'goni (harpe-luth africaine) animés par par Mad Lenoir qui se dérouleront un samedi par mois d'octobre à juin.

Infos : 06 67 633 166 - [contact@dalilou.fr](mailto:contact@dalilou.fr) - [www.dalilou.fr](http://www.dalilou.fr)

## Carrément Scène

Les ateliers théâtre reprendront en septembre pour les enfants du CE2 à la terminale. Ils seront assurés par des comédiens professionnels. Ils se dérouleront, sur Pellouailles, mercredi et vendredi, en fin d'après-midi et début de soirée (créneaux à venir). Chaque tranche d'âge bénéficiera d'un cours par semaine d'une durée d'1h30.

Les inscriptions, 140 € à l'année, sont en cours pour la prochaine saison.

Infos : [carrement.scene@gmail.com](mailto:carrement.scene@gmail.com) ou auprès

de Richard Gautier : 06 85 23 91 99 - [carrementscene.art](http://carrementscene.art)

## Peintures plurielles

Trois ateliers seront proposés à partir de septembre :

- L'atelier 7/11 ans, animé par Raphaëlle Penaud, une semaine sur deux, lundi de 17h15 à 18h45

- L'atelier Jeunes et Adultes, à partir de 16 ans, animé par Emmanuelle Tenailleau, une semaine sur deux, mercredi de 19h45 à 21h45

- L'atelier ados- adultes, animé par Emmanuelle Tenailleau, une semaine sur deux, mercredi de 16h à 18h

Les inscriptions se dérouleront lundi 7 septembre, de 18h30 à 19h30, à l'atelier, 15 place de l'Échanson à Pellouailles les Vignes.

Infos : sur Facebook ([ateliers peintures plurielles](https://www.facebook.com/ateliers.peintures.plurielles))

[peinturesplurielles.plv@gmail.com](mailto:peinturesplurielles.plv@gmail.com)

ou auprès de Véronique Boisseau au 06 31 76 66 47



## L'ASSSA Basket

Le club prépare la saison prochaine et recherche des joueurs pour toutes catégories confondues pour continuer à jouer et prendre du plaisir dans ses championnats. Si vous souhaitez rejoindre ce club familial, convivial et jouer au sport que vous aimez, contactez-le.

Infos : [asssa.presidence@gmail.com](mailto:asssa.presidence@gmail.com) ou 06 58 74 23 78

## L'ASSSA Tennis

Le club prépare la prochaine saison et les réinscriptions se dérouleront vendredi 26 juin, à partir de 17 heures, salle des joutes. Une session de rattrapage est prévue samedi 5 septembre, à partir de 10 heures. Le club de tennis de l'ASSSA regroupe environ 150 licenciés, jeunes et adultes. Il dispose de deux courts couverts et deux courts extérieurs disponibles à la réservation. Deux entraîneurs diplômés dispenseront l'an prochain des cours sur une vingtaine de créneaux hebdomadaires, destinés à une pratique loisirs ou à des groupes compétitions.

L'assemblée générale du club aura lieu samedi 12 septembre, à 11 heures.

Infos : [club.fft.fr/asssa-tennis](http://club.fft.fr/asssa-tennis) ou [asssa.tennis@live.fr](mailto:asssa.tennis@live.fr)

## Le tennis de table

Le tennis de table reprendra en septembre dans les mêmes conditions qu'en 2019-2020. Les entraînements dirigés seront assurés par des joueurs diplômés. Ils se dérouleront salle des troubadours, sur Saint Sylvain, jeudi et vendredi, selon le niveau des enfants, les créneaux Seniors étant mardi et mercredi soir.

Les inscriptions, 90 € compétition et/ou entraînements dirigés et 70 € loisirs sont en cours pour l'année prochaine.

Infos : [astt.stsylvain.free.fr](http://astt.stsylvain.free.fr) ou auprès d'Evelyne Lattay 06 76 56 17 42, Olivier Dezanneau 02 41 95 46 64 ou [astt49480@gmail.com](mailto:astt49480@gmail.com)

LE MOT DE L'ÉLU



« Nous allons établir un plan pluriannuel d'investissement sur notre mandat pour le renouvellement de notre parc technique de véhicules. En ce qui concerne la voirie, nous serons des acteurs vigilants dans l'évolution du transfert de la compétence voirie à Angers Loire Métropole pour être capable d'organiser nos compétences voirie sur notre territoire communal. Au niveau de l'éclairage public, nous procéderons à la planification de notre plan de rénovation, en relation avec le SIEM et ALM. Enfin, nous mettrons en place une commission de travail qui aura un regard particulier sur les pistes cyclables et les liaisons douces »

Éric Michaud, adjoint au maire en charge des équipements publics et du cadre de vie



« En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, il s'agira principalement de la gestion des affaires foncières. Nous veillerons également à réaliser des études de nos projets d'aménagements en coordination avec les commissions (senior, famille, sport, développement durable...), le Conseil des sages, les riverains des quartiers ainsi que les services techniques municipaux »

Gabriel Marais, adjoint au maire, en charge de l'urbanisme et l'aménagement du territoire

## La sécurité au cœur des travaux

Les travaux qui ont, ou vont débuter prochainement sur Verrières en Anjou, n'ont qu'un objectif : permettre à tous les Verrois de circuler, à pieds, en vélo, en voiture ou en transports en commun, en toute sécurité.



Débutés le 22 juin, les travaux rue André Bruel devraient durer un mois environ. Il s'agit de créer un plateau surélevé afin de limiter la vitesse, de rectifier la largeur des quais bus et de créer un giratoire à l'entrée de la tranche 1 du Chêne vert. Des déviations seront mises en place en fonction de l'avancée des travaux qui nécessiteront également des restrictions de circulation et de stationnement, sauf pour les riverains.

Sur la commune déléguée de Pellouailles, des travaux de sécurisation vont se dérouler au niveau du boulevard Louis Delage et du carrefour avec la ZAC Océane. De passages piétons et deux stops vont être créés, ce qui modifiera le sens de priorité de ce croisement. Là encore, des restrictions de circulation seront mises en place selon l'avancée des travaux.



Dans le cadre du nouveau tracé de la ligne de bus N°2, deux quais bus vont être repositionnés, un avenue des Carreaux et l'autre avenue de la Millardière. Des quais bus qui seront sécurisés et remis aux normes, ainsi que les trottoirs, repris pour répondre à l'accessibilité PMR, aux abords du rond-point. Des travaux qui doivent s'achever fin août, pour un démarrage du nouveau circuit en septembre.

De l'autre côté de la commune, rue Hélène Boucher, les feux tricolores de la RD 323 vont être renouvelés et remis en état, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers. Enfin, des travaux d'effacement des réseaux vont également débuter en juillet, Chemin de Provins, rue de l'Abbé Masson et Chemin des Fousseaux.



Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**  
par Le Pavillon Angevin  
**est une recommandation d'un client**



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

**[www.pavillon-angevin.com](http://www.pavillon-angevin.com)**



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou  
**VERRIÈRES EN ANJOU**  
**02 41 18 28 88**



[contact@pavillon-angevin.com](mailto:contact@pavillon-angevin.com)

Constructeur de  
maisons individuelles  
depuis 1998

**Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.**



24h/24  
7j/7

**Nouvelle agence  
à St Sylvain d'Anjou  
Verrières en Anjou**

Contrats  
obsèques

**POMPES FUNÈBRES**

Organisation complète des funérailles  
Chambres funéraires  
Crémation

**MARBRERIE**

Créations sur mesures  
Caveaux - Monuments  
Gravures



**02 41 05 89 27**

Stock constant  
d'environ 100  
monuments sur nos 3 sites.  
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)

Chateaufort/Sarthe  
St Sylvain d'Anjou  
Tiercé

**St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou**  
**[www.pompes-funebres-beaumont.fr](http://www.pompes-funebres-beaumont.fr)**

## INFORMATION CORONAVIRUS

Les deux mois de confinement doivent amener l'ensemble de la population à changé ses habitudes. Les gestes barrières, et le port du masque, font partie du quotidien des Français et restent la meilleure arme pour lutter contre la propagation du coronavirus.

### INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter**



**Éviter  
de se toucher  
le visage**



**Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres**



**Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)